



Thème: environnement



Activité 1: Avant de commencer, un peu d'informations :

➤ Qui a inventé le vélo ?

<https://www.1jour1actu.com/info-animee/qui-a-invente-le-velo/>

D'où vient le mot « vélocipède », qu'est-ce que cela signifie ?

Quand la fête du vélo a-t-elle lieu ?

Avec le lexique de l'enregistrement donnez la description du vélo :



.....
.....
.....
.....
.....

➤ Comment se déplacer sans polluer ?

<https://www.1jour1actu.com/info-animee/comment-se-deplacer-sans-polluer/>

En ville, combien de déplacement se font en voiture ?

Quelle est la vitesse moyenne en ville à vélo et en voiture ?

Neuf trajets pour l'école sur dix ne font pas plus de kilomètres.

Expliquez le principe de pédibus, de transport à la demande, du covoiturage, l'autopartage.

.....
.....
.....



Activité 2 : Le Vélib' : Paris sans ma voiture !



Le vélo est de plus en plus populaire en Europe ces dernières années, au point qu'on vend maintenant plus de vélos que de voitures. Ainsi, on compte de plus en plus de cyclistes sur les routes qui roulent plus souvent qu'autrefois et font des trajets toujours plus longs. Comme la voiture perd du terrain sur la bicyclette, les villes doivent s'adapter aux nouvelles exigences de leurs concitoyens. Ainsi, les municipalités aménagent des pistes cyclables et des espaces réservés à la petite reine.

Si les villes hollandaises sont exemplaires en la matière, la France n'est pas en reste. La ville de Paris a su s'adapter et de nouveaux projets sont mis en œuvre pour rendre Paris aux piétons et aux cyclistes en proposant des alternatives à la voiture : piétonnisation des voies sur berge, Paris plage ou bien Vélib', il y a une vraie volonté de lutte contre le tout-voiture à Paris !



Trouvez dans le texte le lexique lié au cyclisme.

.....

.....

.....

Le Vélib', qu'est-ce que c'est exactement ?

Le Vélib' existe depuis 2007. C'est un système libre-service de location de vélo. Vélib' est un mot valise, contraction de vélo et liberté. Il a été mis en place par la Mairie de Paris pour inciter les Parisiens à laisser leurs voitures au garage et à se déplacer plus souvent à vélo.

La première demi-heure d'utilisation est gratuite. Plusieurs formules sont proposées : on peut utiliser le Vélib' occasionnellement (juste pour une journée ou une semaine) ou bien opter pour un abonnement à l'année. Le service est disponible sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.



Comment utiliser un Vélib' ?

Pour louer un Vélib', il faut d'abord s'identifier sur une borne Vélib' et choisir une des propositions qui s'affichent à l'écran. Il est possible de retirer un vélo directement sur le point d'attache si on possède une carte annuelle Vélib' ou un passe NAVIGO, ceci permettant de gagner beaucoup de temps. Pour rendre le vélo, il faut le déposer à une station Vélib' disposant d'un point d'attache. Il y a une station Vélib' tous les 300 mètres environ. Un signal sonore ainsi qu'un signal lumineux vous confirmeront que votre Vélib' a bien été restitué.



Après son lancement, le Vélib' a été critiqué pour le manque d'entretien, l'absence de place dans les stations ou encore parce que les gens le trouvaient trop lourd. Mais les défauts ont peu à peu été améliorés, Paris a été reliée aux communes alentour et tout le monde aujourd'hui plébiscite ce moyen de transport, surtout les jours de grève. Le

concept Vélib' financé par la publicité des Aribus a d'ailleurs beaucoup intéressé d'autres grandes villes françaises et européennes qui proposent aujourd'hui des services similaires.

Répondez aux questions :

1. Quels sont les changements observés en ville en matière de transport ?
2. Quels sont les mots synonymes de vélo dans ce texte ?
3. Quelles sont les formules de paiement proposées ?
4. Que doit posséder un utilisateur de Vélib' pour gagner du temps ?

Répondez vrai ou faux :

	vrai	faux
Il y a encore trop de voitures à Paris.		
Le Vélib' est gratuit.		
Il y a beaucoup de stations Vélib'.		
Aujourd'hui, tout le monde est contre le Vélib' les jours de grève.		



la municipalité

aménager

la piste cyclable

mettre en oeuvre un projet

les piétons

la voie

la berge = le bord relevé d'un fleuve

le système libre-service

inciter qn à faire qch

utiliser qch régulièrement / occasionnellement

opter pour une solution

l'abonnement

la carte d'abonnement

sept jours sur sept (7/7)

vingt-quatre sur vingt-quatre (24/24)

louer qch

la borne

attacher

le point d'attache

un avantage

un défaut

plébisciter qch = approuver qch à une forte majorité



Quelle est votre opinions sur ce système de location de vélos ?
Connaissez-vous des systèmes similaires ?

Le vélo électrique

- Comment ça marche une voiture électrique ?

<https://www.1jour1actu.com/info-animee/158728/>

le moteur à combustion = spalovací motor

une prise du courant électrique = zásuvka

Expliquez les expressions :

le carburant issu du pétrole =

alimenter le moteur =

recharger =



Le vélo électrique : ça pourrait vous intéresser ? Réfléchissez sur son utilisation, sur les avantages ou inconvénients.

Comparer-le avec le vélo classique : les avantages ? les inconvénients ? (voir document GRAM : Les comparatifs et superlatifs)

Activité 2:

En binômes, préparer le résumé des 2 textes suivants.



Ça roule pour la VAE

On est loin des 120 000 unités écoulées l'an dernier aux Pays-Bas mais le VAE (vélo à assistance électrique) s'est vendu en France à 10 000 exemplaires et semble avoir de beaux jours devant lui. Il possède en effet quelques atouts*. Aux yeux de l'administration, il est assimilé à une bicyclette puisque l'assistance ne fonctionne que lorsqu'on pédale et s'interrompt automatiquement dès que la vitesse atteint 25 km/h. En conséquence, aucun casque n'est nécessaire. Pas d'assurance. Le parking contre un arbre et un mur est gratuit et on peut rouler sur les pistes cyclables. Seul inconvénient : la batterie au plomb qui pèse autant qu'un pack de six maxibouteilles d'eau et qui met quatre à huit heures à se recharger. L'autonomie en revanche peut être de cent kilomètres.

D'après *Capital*, juillet 2008

**un atout = une chance de réussir*

Trouvez le synonyme des expressions :

« **avoir de beaux jours** devant soi »

et « **aux yeux de** l'administration »



Plus écologique et économique que la voiture, moins fatiguant que le vélo traditionnel, le vélo électrique pourrait bien s'imposer prochainement dans les grandes villes. « *On n'a pas besoin d'être en tenue de vélo, on ne transpire pas, on pédale à son rythme* », déclare au micro de France 2 Jean-Paul Melloul, un kinésithérapeute de 64 ans qui a choisi le vélo électrique pour se rendre à son

cabinet. « C'est aussi pratique qu'un scooter, à la différence qu'on peut prendre les voies de bus, les pistes cyclables », ajoute-t-il.

De plus en plus de Français se laissent tenter par le vélo électrique. Le marché a été multiplié par vingt en huit ans. Un coup de pédale sur un vélo électrique équivaut généralement à cinq coups de pédale sur un vélo classique. Les prix vont de 600 à 3 000 euros pour les vélos les plus performants. Les subventions pour l'achat d'un vélo électrique promises par certaines collectivités ne sont pas pour rien dans le succès de ce nouveau type de transport. « J'étais tenté d'acheter un vélo électrique, mais le prix m'arrêtait. Avoir la subvention m'a décidée à me lancer et acheter un vélo performant », affirme Clémence Pilven, qui a bénéficié d'une remise de 300 euros de sa communauté d'agglomération pour l'achat de son vélo à 2 000 euros. 600 dossiers ont été subventionnés depuis 2012. Les professionnels s'attendent à un marché en hausse de 25% au premier semestre 2014.

D'après FranceInfo, 18/10/2014

Trouvez le synonyme des expressions :

Les subventions **ne sont pas pour rien** dans le succès de ... :



Le vélo électrique : ça marche ! En Belgique, les ventes ont augmenté de 250%. Désormais, un vélo sur huit est équipé d'une assistance électrique et cela ne fait que progresser. Pour expliquer le phénomène, il faut d'abord chercher du côté de l'engouement grandissant des Belges pour le sport et particulièrement pour le vélo.

Pour les loisirs et même pour aller travailler, ils utilisent de plus en plus la bicyclette. Les clubs cyclotouristes fleurissent un peu partout et les bois se peuplent de milliers de VTTistes tous les dimanches, même par mauvais temps. Bref le vélo, c'est tendance. Mais tout le monde n'a pas les jambes ou le cœur d'Eddy Merckx et beaucoup se tournent vers le vélo à assistance électrique pour continuer à pédaler tranquillement ou pour suivre les copains, sans passer par la voiture balais.

L'électrique : ça coûte...

Gabriel Di Pietro le constate tous les jours, de nombreuses personnes poussent la porte de son magasin de cycles pour acheter un vélo électrique. « Ce sont souvent des personnes qui ont dans la soixantaine et qui veulent soit se lancer dans la pratique, soit pouvoir continuer à rouler avec leurs amis ou leurs enfants. Elles sont prêtes à y mettre un beau budget et généralement, elles ne regrettent pas l'investissement. »

Et c'est vrai qu'un vélo électrique peut coûter trois fois plus cher qu'un vélo traditionnel de qualité équivalente. « On en trouve de convenables à partir de 1500 euros », indique Gabriel Di Pietro. « Mais ça peut coûter aussi beaucoup plus cher. Ça dépend de ce qu'on veut en faire. Nous avons par exemple de plus en plus de VTT. Avec un moteur, ça donne des résultats étonnants. Et là il faut compter à partir de 2500 euros. Mais il y a aussi des vélos exceptionnels, comme ce vélo aux pneus énormes, comme les 4X4, qui permettent de rouler dans la neige ou sur le sable. Et puis il y a aussi les modèles dessinés pour que le moteur soit quasiment invisible, voire même carrément indétectable. Rouler électrique, pour les sportifs endurcis, ça fait encore un peu mauvais genre... »

Et l'autonomie ?

Là aussi, il y en a pour toutes les bourses et tous les goûts. La plupart des batteries permettent de rouler entre 80 et 100 km. A condition que le cycliste participe à l'effort... Et là aussi, les progrès techniques permettent d'augurer des performances largement suffisantes pour les cyclistes du

dimanche et les sportifs plus accomplis. A condition toutefois de conserver sa batterie au chaud. "Il faut la mettre dans un local où la température oscille entre 15 et 25 degré si on veut l'utiliser au maximum. Une batterie normale, bien soignée et rechargée régulièrement peut tenir jusqu'à 5 ans" explique Gabriel Di Pietro.

Et l'assurance ?

"Côté assurance pas de problèmes particuliers" affirme Wauthier Robijn, porte-parole d'Assurallia, la fédération des assureurs. Le coût de l'assurance varie selon que le vélo est équipé d'une assistance électrique : une simple assurance familiale suffit alors. Par contre, s'il s'agit d'un vélo qui ne demande aucun pédalage, il est alors assimilé à un cyclomoteur avec une assurance adaptée.

Le vélo est aujourd'hui en plein essor, surtout dans les grandes villes où la circulation en voiture est devenue infernale. L'assistance électrique le rend encore vraiment accessible à tous.

D'après RTBFI, 18/05/2017



l'engouement = l'admiration pour qch
la voiture balais
le coût
faire qch au quotidien



Sources bibliographiques et autres :

<https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/societe/delf-b2-session-4-le-boom-du-velo-electrique/1>

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-le-velo-electrique-seduit-de-plus-en-plus-de-francais_722627.html

https://www.rtb.be/info/societe/detail_le-velo-electrique-le-sport-et-la-sante-sans-s-epuiser?id=9507308

Girardet, J. ; Gibbe, C. *Echo - méthode de français. B2*. CLE International 2010. ISBN : 978-2-09-038560-1.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Diagramme_bicyclette.svg